

Lettre ouverte à **Monsieur Philippe Bas**, *Ministre Délégué à la Sécurité Sociale, et, depuis le mardi 19 septembre candidat investi par la Commission Nationale UMP pour les législatives de 2007 - 2ème Circonscription de la Manche - (Auranches / Mortain).*

Brécey le 22 septembre 2006

Monsieur Bas  
Ministre délégué à la Sécurité Sociale  
Paris.

Objet: Votre **position** sur le Centre d'Enfouissement de Cuves.

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, suite à notre courrier du 14 septembre dernier, de nombreux militants UMP, comme la quasi totalité des élus de la deuxième circonscription et probablement le jour venu de très nombreux électeurs vous considèrent, à ce jour, comme un "parachuté" qui doit cette investiture à des tractations de l'Etat-Major Parisien, dans le langage des "Manchois" que vous étiez un "Horsain" et, qu'à peine élu, et le poste acquis, vous oublieriez vos électeurs pour vous consacrer exclusivement à votre carrière nationale.

Pour sa part "BOCAGE AVENIR", dans sa déjà longue aventure, (7 ans), s'est toujours inspiré du sage Saint-Thomas.

**BOCAGE AVENIR** demande à voir, et pour voir, attend de vous voir présent dans le dossier qui met toute la Vallée de la Sée en effervescence depuis deux ans, le projet d'ouverture d'un Centre Départemental d'Enfouissement d'ordures ménagères et de déchets industriels à Cuves, à 100 mètres de la Sée, poumon hydrologique et réserve halieutique de toute la vallée.

Depuis deux ans, de publications en publications, de manifestations en manifestations, Bocage Avenir au niveau politique départemental et national ainsi que l'association pour la sauvegarde du cadre de vie et le développement durable de la Commune de Cuves au plan administratif et au niveau local ont réussi:

\* **A fédérer** la majorité des élus locaux, départementaux et nationaux dans une hostilité unanime à ce projet néfaste.

\* **A mobiliser** tous les habitants de la Vallée de la Sée dans la lutte anti-C E T. Les objections écrites, formulées sur le fond et la forme, lors de l'enquête publique, représentent un poids de papier qui s'exprime non en kilogramme mais en quintal !

\* **A peser** pour que le rapport du Commissaire Enquêteur remis au Préfet de la Manche constitue un réquisitoire accablant contre le projet..... A ce propos, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous faire savoir pourquoi Madame la Commissaire Enquêtrice conclue son "rapport réquisitoire" par un avis de "non opposition" au projet aussi curieux que paradoxal.

Si Monsieur le Préfet de la Manche donne, malgré tout et contre tous, son autorisation pour l'exploitation du C E T de Cuves, alors cette autorisation relèvera du "Fait du Prince". C'est en votre qualité de candidat U M P à la députation, (2ème Circonscription de la Manche), que nous vous saisissons pour que l'ancien Secrétaire Général de la Présidence de la République que vous fûtes et l'actuel Ministre, membre du Gouvernement que vous êtes, fasse connaître à Monsieur le Préfet de la Manche, représentant de l'Etat dans le département, votre opposition à ce projet, Monsieur le Préfet ne pourra pas ne pas en tenir compte, et que vous en fassiez de même auprès de vos futurs électeurs.

Ce faisant vous démontrerez d'une manière convaincante ce que René André et Jean Bizet ont affirmé avec force aux militants U M P de la circonscription:

- \* **Oui, vous disposez d'une influence réelle.**
- \* **Oui, vous vous impliquez pleinement dans la circonscription.**
- \* **Oui cette influence est mise au service des habitants de la 2ème circonscription.**

Dans cet espoir, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations.

Le Président de Bocage Avenir  
Yves Mancel

P.S.: Monsieur le Premier Ministre a déjà reçu, lors de sa visite récente au Mont Saint-Michel, un dossier complet sur le C E T de Cuves.

5000 exemplaires vont être diffusés, dans les 48 heures, dans la 2ème circonscription.